

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Safe Seal II Activator

#### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

##### IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION

NOM DE LA PRÉPARATION Safe Seal II Activator  
NUMÉRO DU PRODUIT 02.0413

##### UTILISATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION

Améliorant d'adhérence transparent pour Safe Seal II.

Pour le traitement préalable de l'ancien mastic pour pare-brise, les bords du pare-brise et les rainures.

##### IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

PCS Innotec International n.v.  
Schans 4  
B- 2480 Dessel  
Tel.: (+32) 14 32 60 01  
Fax: (+32) 14 32 60 12

E-mail Environmental Department:  
environment@PCS-innotec.com

Distributeur:  
Centre administratif de la lys  
77 rue des freres lumieres  
Zac Maurice schumann  
FR-59560 Comines  
Tel: 03-20 28 92 70  
Fax: 03-20 03 46 18  
E-mail: info@innotec-france.com

##### NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE

ORFILA +33 1 45 42 59 59

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

La préparation est classifiée comme dangereuse selon la directive 1999/45/EG et les amendements sur cette directive.

##### IDENTIFICATION DES DANGERS



F - Facilement  
inflammable



Xn - Nocif

##### RISQUES POUR L'HOMME ET POUR L'ENVIRONNEMENT

R11 - Facilement inflammable.

R20/21 - Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R36 - Irritant pour les yeux.

R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DESCRIPTION DE LA PRÉPARATION primer

Voir rubrique 16 pour le texte complet des phrases R mentionnées ci-dessous.

##### INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NOM	N° CAS	NUMÉRO CE	CONCENTRATION	CLASSEMENT
-----	--------	-----------	---------------	------------

# Safe Seal II Activator

Acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4	50 < C <= 70 %	Xi; R36, F; R11, R66, R67
Méthanol	67-56-1	200-659-6	0 < C <= 2,5 %	F; R11, T; R23/24/25-39/23/24/25
Toluène	108-88-3	203-625-9	0 < C <= 5 %	F; R11, Xn; R48/20-65, Xi; R38, R67, Repr. Cat. 3; R63
Xylène	1330-20-7	215-535-7	10 < C <= 12,5 %	R10, Xn; R20/21, Xi; R38

## 4. PREMIERS SECOURS

### EN GÉNÉRAL

Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Coucher la victime hors de la zone dangereuse.

### CONTACT AVEC LES YEUX

Enlever les verres de contact.

Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

### CONTACT AVEC LA PEAU

Enlever les vêtements souillés.

Laver la peau avec beaucoup d'eau et savon.

Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

### INHALATION

Garder le patient au chaud et au repos.

Respiration artificielle et/ou oxygène si nécessaire.

Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

### INGESTION

Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un collet, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS

mousse résistant aux alcools

dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

poudre

eau brumeaux

### MOYENS D'EXTINCTION À ÉVITER

Eau abondante en jet

### MÉTHODES D'EXTINCTION SPÉCIALES

Prévoir un dispositif pour contenir l'écoulement des résidus lors de l'extinction.

Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau.

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

### RISQUES PARTICULIERS

En cas de feu le produit se décompose en:

CO

CO<sub>2</sub>

### EQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LES POMPIERS

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLE

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Evacuer le personnel vers un endroit sûr.

Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

Assurer une ventilation adéquate.

### PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

### MÉTHODES DE NETTOYAGE

# Safe Seal II Activator

En l'absence de services de secours, gardez le produit répandu sous contrôle.

Dans le cas de petites quantités de produit répandu, ajouter un agent absorbant (à défaut, utiliser de la terre).

Pour transporter le produit dans un conteneur à déchets fermé, adéquat, utilisez un matériel anti-étincelles et antidéflagrant.

Dans le cas de grosses quantités, endiguer ou contenir le produit répandu de façon à éviter tout écoulement du produit dans une voie d'eau.

Placez le produit répandu dans un conteneur à déchets approprié.

Veiller à une ventilation suffisante.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### MANIPULATION

PRÉCAUTION(S)	Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).
MESURE(S) D'ORDRE TECHNIQUE	Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition. Appareils électriques et éclairages antidéflagrants avec terre. Ventilation, aspiration locale ou protection respiratoire.
CONSEIL(S) D'UTILISATION(S)	Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé. Éloigner les emballages de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues.

### STOCKAGE

PRÉCAUTION(S)	Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.
CONDITION(S) DE STOCKAGE	Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Eviter le contact avec la nourriture et la boisson
MATIÈRE(S) INCOMPATIBLE(S) À ÉLOIGNER	agents oxydants de l'eau acides bases
MESURE(S) D'ORDRE TECHNIQUE	Sol imperméable formant cuvette de rétention

### MATÉRIEL D'EMBALLAGE

de même nature que celui d'origine.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### LIMITES D'EXPOSITION

NOM	LIMITE(S) D'EXPOSITION
Acétate d'éthyle	MAK = 150 ppm (550 mg/m <sup>3</sup> )
Méthanol	TGG 8h = 200 ppm
Toluène	VME = 100 ppm (375 mg/m <sup>3</sup> ); CH: VME = 50 ppm (190 mg/m <sup>3</sup> )
Xylène	VME = 100 ppm (435 mg/m <sup>3</sup> )

Les valeurs limites d'exposition ont été déterminées par de nombreuses autorités. Vérifier les valeurs limites qui sont d'application dans votre cas.

### CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

MESURE(S) D'HYGIÈNE	Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Laver les mains avant une pause et à la fin des travaux. Eviter le contact avec la peau et les yeux.
MESURE(S) D'ORDRE TECHNIQUE	Veiller à une ventilation adéquate.

### PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION RESPIRATOIRE	Lorsqu'une analyse de risque en indique la nécessité, vous devez utiliser un respirateur adéquat, filtrant l'air ou alimenté en air, conforme à une norme approuvée.
-------------------------	--

# Safe Seal II Activator

Le choix d'un masque doit être basé sur des limites d'exposition prévues, les risques liés au produit et les limites établies pour un fonctionnement sûr et efficace du masque en question.

Recommandé : filtre pour vapeurs organiques (type A).

## PROTECTION DES MAINS

Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre.

Au égard à la composition multiple du produit, la durabilité des matériaux de gant ne peut être calculée avant et doit être testée avant la première utilisation.

Temps de perméation du matériau de gant:

Le temps de perméation des différents matériaux de gant en contact avec ce produit ne nous est pas connu.

Eu égard à l'application, nous conseillons l'utilisation de gants jetables.

Les gants doivent en tout cas être remplacés après chaque utilisation et à la moindre trace d'usure ou transpercement.

Nous obtenons de bons résultats avec: gants en néoprène.

## PROTECTION DE LA PEAU

Des moyens de protection personnels doivent être choisis en fonction de la tâche à accomplir et des risques y afférents.

blouse de laboratoire

## PROTECTION DES YEUX

Lorsqu'une analyse de risque en indique la nécessité, il faut, pour éviter toute exposition à des projections, émanations ou poussières, porter un équipement de protection des yeux conforme à une norme approuvée.

lunettes de sécurité à protection intégrale

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	liquide
COULEUR	couleur naturelle
ODEUR	caractéristique
POINT / INTERVALLE D'ÉBULLITION	64 °C
POINT/INTERVALLE DE FUSION	non déterminé
POINT D'ÉCLAIR	0 °C
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMABILITÉ	460 °C
LIMITES D'EXPLOSIVITÉ	1,1 -> 11,5 volume %
PRESSION DE VAPEUR	97 hPa (20°C)
VITESSE D'ÉVAPORATION	4,49 (n-butyle acetate = 1)
DENSITÉ RELATIVE (EAU = 1)	0,92 (20°C)
HYDROSOLUBILITÉ	insoluble
VISCOSITÉ	100 mPas (20 °C, Dynamic)
AUTRES INFORMATIONS	V.O.C. (V.O.S.) = 772.8 gr/l

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### CONDITIONS À ÉVITER

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

### PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

CO

CO<sub>2</sub>

### MATIÈRE(S) À ÉVITER

agents oxydants

de l'eau

acides

bases

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### TOXICITÉ AIGUË

CONTACT AVEC LA PEAU irritation légère de la peau

CONTACT AVEC LES YEUX Irritant pour les yeux.

	DL50/CUTANÉE/LAPIN	CL50/INHALATION/4H/RAT	DL50/ORALE/RAT
Acétate d'éthyle	> 18000 mg/kg	1600 mg/l	4935 mg/kg
Méthanol	Données non disponibles.	Données non disponibles.	Données non disponibles.

# Safe Seal II Activator

Toluène	12124 mg/kg	Données non disponibles.	5000 mg/kg
Xylène	2000 mg/kg	22,1 mg/l	4300 mg/kg

## TOXICITÉ CHRONIQUE

Aucune aggravation connue d'affections médicales en cas d'exposition répétée ou prolongée.

**SENSIBILISATION** Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### ECOTOXICITÉ

**INFORMATION(S) GÉNÉRALE(S)** Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.  
Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### ÉLIMINATION DU PRODUIT

Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

NE PAS rejeter à l'égout.

Catalogue européen des déchets: 08 04 09\*

### ÉLIMINATION DES EMBALLAGES CONTAMINÉS

Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.

Catalogue européen des déchets: 15 01 10\*

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### NUMÉRO UNO

1133

### ROUTE (ADR)

CLASSE DE DANGER	3
GROUPE D'EMBALLAGE	II
ÉTIQUETTES ADR/RID	Limited Quantities
NOM D'ENVOI EXACT	ADHÉSIFS
LIMITED QUANTITY CODE	6

### MER (IMDG)

IMO CLASSE	3
PROPER SHIPPING NAME	adhesives
N° EMS	F-E, S-D
POLLUANT MARIN	No
PACKING GROUP	II

### AIR (IATA/ICAO)

ICAO/IATA CLASSE	3
ÉTIQUETTES ICAO/IATA	3

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**ÉTIQUETAGE** Selon les directives européennes sur la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses.

**SYMBOLES DE DANGER**



F - Facilement inflammable



Xn - Nocif

**PHRASES R**

R11 - Facilement inflammable.  
R20/21 - Nocif par inhalation et par contact avec la peau.  
R36 - Irritant pour les yeux.  
R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

---

## Safe Seal II Activator

---

PHRASES S S36/37 - Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

### 16.AUTRES INFORMATIONS

LÉGISLATION(S) SUIVIE(S) Cette fiche de données de sécurité répond au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006, Article 31.

PHRASES R R10 - Inflammable.  
R11 - Facilement inflammable.  
R20 - Nocif par inhalation.  
R20/21 - Nocif par inhalation et par contact avec la peau.  
R23/24/25 - Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
R36 - Irritant pour les yeux.  
R38 - Irritant pour la peau.  
R39/23/24/25 - Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

RESTRICTION(S) D'EMPLOI RECOMMANDÉE(S)

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

### HISTORIQUE

DATE DE LA PREMIÈRE ÉDITION 8/03/2000  
DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE 28/02/2008  
DATE DE RÉVISION 4/07/2008  
VERSION 8  
RÉVISION CHAPITRE(S) N° 2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-14-15-16  
RÉALISÉ PAR Sara Wuyts

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la C.E.E. que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.